

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 28/11/2023

Membres en exercice : **11**

Présents : **9** Mr LECORNET Jean Marie, Mr CARTON Jean Bernard, Mr DEMERVAL Fernand, Mr SAILLIOT Michel, Mme DEON Christelle, Mr LECTEZ Mickaël, Mr CHOPIN Hervé, Mr DELIVEYNE Georges, MONCOMBLE Bernard

Représenté (e)(s): **0**

Excusé (e)(s): **0** :

Absent (e)(s): **2** Mme WYPYSCZAK Dorothée, MORISS Martine

Secrétaire de la séance : Mr DEMERVAL Fernand

La séance est ouverte à : 19 h 00

1 - ORDRE DU JOUR

- Approbation du précédent procès verbal
- Délibération approuvant le schéma communal de défense extérieure contre l'incendie et sollicitant les demandes de subventions DETR et FARDA
- Délibération sollicitant une demande de subvention DETR pour les travaux de mise en conformité de la défense contre l'incendie
- Délibération pour la prime de pouvoir d'achat pour la secrétaire de mairie
- Achat « plantons de décor »
- Questions diverses

2 - APPROBATION DU PRECEDENT PROCES VERBAL

Le procès verbal est accepté par l'ensemble du conseil municipal présent à la séance

3 - DELIBERATIION APPROUVANT LE SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE ET SOLLICITANT LES DEMANDES DE SUBVENTIONS DETR et FARDA

Voir les précédents P.V. du 25/09/23 et du 03/07/2023 concernant l'achat de la parcelle B113 d'une superficie de 17a et 30ca.

Montant de l'achat : 8007€ dont 1087€ de frais notarial et divers.(pour rappel Mr le Maire a reçu délégation d'attribution du conseil municipal- voir PV du 02/06/2020)

Après délibération, l'ensemble des membres du conseil municipal présent à la séance approuve le nouveau schéma communal de défense extérieure contre l'incendie et les demandes de subvention DETR et FARDA

DETR : dotation d'équipements des territoires ruraux

FARDA : Fonds d'aide rural département Artois

Le nouveau schéma peut être consulté à la mairie

4 - DELIBERATION SOLLICITANT UNE DEMANDE DE SUB VENTION DETR POUR LES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE DE LA DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

La société VERDI a transmis un dossier d'actualisation du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie et a présenté une étude chiffrée afin d'établir une demande de subventions DETR 2024. Montant de la réalisation : 58900€ HT (frais inclus) (subvention de 25% soit 14725€)

Après délibération, l'ensemble des membres du conseil municipal présent à la séance donne un avis favorable à la demande de subventions DETR

5 - DELIBERATION POUR LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT POUR LA SECRETAIRE DE MAIRE

La circulaire ministérielle du 15 novembre 2023, reprenant le décret n° 2023-1006 du 31/10/2023, porte la création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale.

Cette prime est soumise à la décision des organes délibérants

Après délibération, l'ensemble des membres du conseil municipal présent à la séance donne un avis favorable à la majorité des voix (5 pour et 4 contre)

6 - ACHAT « PLANTONS LE DECOR »

Lettre d'informations de la communauté de communes du Sud Artois en date du 26 octobre 2023 – campagne plantons le décor 2023 – 2024.

Proposée et mise en œuvre par Espaces naturels régionaux depuis plus de 30 ans, l'opération « plantons le décor » permet aux habitants des Hauts de France de participer activement à l'élan collectif pour la plantation dans notre région.

Comme chaque année, la société de chasse participe activement à cette opération et Mr le Maire leur laisse le soin d'exprimer leur besoin. Mr CHOPIN Hervé se fera le correspondant de cette opération pour la commande des différentes espèces d'arbres.

7- QUESTIONS DIVERSES

Mr LECORNET

Éclairage public (voir PV du 13/02/2023 - § 7)

Comment les nouveaux catalogues WE-EF LUMIERE sur les nouveaux modules d'éclairage public LED adaptatif avec uniquement le changement de la tête d'éclairage. Coût important pour la commune mais qui pourrait bénéficier d'une subvention FDE (fédération départementale de l'énergie)

Une étude sera réalisée sur le coût total de la réalisation, ce qui pourrait permettre une économie d'environ 40 à 50%

Le catalogue peut être consulté à la mairie.

Mr SAILLIOT

Cimetière : Mme VERDRON souhaite acheter le caveau qui a été rénové lors des travaux effectués au cimetière. Mr le Maire n'y voit pas d'inconvénient. Il est proposé le prix de 1000€ pour cet achat.

Demande si il existe un registre des tombes existantes et de prévoir l'achat d'un panneau d'affichage fermant à clef et étanche.

Demande si le départ en retraite de la secrétaire de Mairie est programmé, ceci afin de mettre un terme à toutes leurs rumeurs. Monsieur le Maire lui répond que non, pour l'instant ce n'est pas à l'ordre du jour.

Madame MARQUES se plaint du mauvais état du préau.

Mr CARTON

La société PETRUS de BANCOURT va préparer un modèle de toiture pour le kiosque de l'aire de jeu. Un gabarit sera établi prochainement.

Mme DEON

Demande la mise en place des décorations extérieures de Noël, pose effectuée avant le mercredi 13 décembre (arbre de Noël) et dépose le lundi 15 janvier après les vœux de Mr le Maire

La secrétaire de mairie prendra contact avec l'entreprise SAVAUX

Mr DEMERVAL

Événements à venir :

- 13/12/2023: arbre de Noël (cette année 45 enfants concernés),
- 16/12/2023 : distribution des colis des aînés, présence souhaitable des conseillers pour la distribution, Mr le Maire le fera pour la doyenne et le doyen.
- Le 14/01/2024 : cérémonie des vœux
- Le 17/03/2024 : repas des aînés
- Le 20/03/2024 : passage dans la commune de la « danone champions tour 2024 » en provenance de Beaulencourt et se dirigeant vers Haplincourt

Fin de la séance: **20 h 30**